

VENTE

SUR SURENCHERE

AUX ENCHERES PUBLIQUES

au plus offrant et dernier enchérisseur, en l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de CHARTRES au Palais de Justice de ladite ville, 11 rue du Cardinal Pie, Bâtiment C salle des audiences civiles 1^{er} étage, 28000 CHARTRES.

IMAGINE BROSSOLETTE

Avocats au Barreau de CHARTRES
33, rue Pierre Brossolette - 28000 CHARTRES

☎ 02 37 91 67 85

marc.monti@imagine-avocats.fr

LE JEUDI 9 JANVIER 2025 A 14 HEURES

d'une **MAISON D'HABITATION**

sise 38, rue de Maintenon à GALLARDON (28320)

Le tout cadastré section AD 489 lieudit « rue de Maintenon » pour 10a 62ca et AD 490 lieudit « 40, rue de Maintenon » pour 2a 11ca, soit une maison d'habitation de 212,62 m²
Comprenant :

- Au rez-de-chaussée : entrée/couloir, deux chambres, salle d'eau avec WC, salon, Garage.
- Au 1^{er} étage : palier, WC, pièce principale/cuisine, bureau.
- Au 2^{ème} étage : palier, couloir, quatre chambres, dressing, salle d'eau/WC, salle de bain/WC, débarras.
- A l'extérieur : un jardin et une cave sous le terrain.

LES LIEUX SONT OCCUPES.

La présente surenchère est poursuivie à la requête de Leide HELIM, né 23 avril 1971 à MEAUX, de nationalité Française, demeurant 23 passage de la main d'or, 75011 PARIS ayant pour avocat Maître Marc MONTI, avocat au barreau de CHARTRES, membre de la SCP IMAGINE BROSSOLETTE y demeurant au 33, rue Pierre Brossolette à CHARTRES.

Mise à prix :
166.100,00 €

Les enchères ne seront reçues que par Ministère d'Avocats inscrits au Barreau de CHARTRES. Se munir : d'un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix, soit 16.610,00 € outre une somme pour faire face aux frais et émoluments dont le montant sera indiqué par l'Avocat + attestation de la banque qui indique l'identité du propriétaire du compte d'où proviennent les fonds, d'un extrait d'acte de naissance ayant moins de six mois, d'une pièce d'identité, du livret de famille (ou d'une photocopie certifiée conforme) et, pour les sociétés, d'un extrait KBIS ainsi qu'une attestation sur l'honneur dans les formes de l'art.R322-41-1 du CPCE indiquant si l'enchérisseur a fait l'objet ou non d'une condamnation à l'une des peines mentionnées à l'article L322-7-1 du CPCE et lorsque le mandant est une personne physique, si le bien est destiné ou non à son occupation personnelle.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

- la SCP IMAGINE BROSSOLETTE, Avocat à CHARTRES – 33 rue Pierre Brossolette. Tél. 02 37 91 67 85 (Dossier : 2024163).
- Me Laure PAVAN demeurant 3 rue au Lin à CHARTRES, Avocat de la SARL AVRI, adjudicataire
- Me Guillaume BAIS, Avocat de la Banque CIC EST, créancier poursuivant
- au greffe du JEX du Tribunal Judiciaire de CHARTRES où le cahier des conditions de la vente est déposé (RG 23/00051)
- sites INTERNET : www.ordredesavocats-chartres.com, et www.encheresjudiciaires.com